Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Avril 1891 No. 28.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

SEIGNEUR, FAITES QUE JE VOIE!

Nous avions trois jours à passer ensemble, trois jours de retraite dans une maison religieuse. Le soir, l'esprit un peu las des considérations sévères qui l'avaient nourri, nous nous réunissions dans une grande salle où des conversations simples et confiantes nous reposaient. L'idée vint à l'un de nous de conter des histoires; elle fut accueillie; chacun de nous paya son écot.

Or, voici celle que nous conta un noble et vénéré Maître, dont le souvenir et l'image sont encore présents à notre cœur et à nos yeux.

Ludwig Freilitsch était l'unique fils d'un médecin de village. Son père, malgré son talent, ses études, ses efforts, n'était point parvenu à atteindre la richesse. Il lui en avait coûté de grandes privations, de grands sacrifices, pour conduire à fin l'éducation de son enfant. Ludwig avait suivi, en externe, les cours d'un collège voisin; ces premières études achevées, il avait fallu l'inscrire au rôle des étudiants d'une université allemande.

Or, un ami d'enfance du docteur Freilitsch, un médecin comme lui, presque un frère, le docteur von Rober avait accueilli Ludwig, l'avait hébergé, nourri et aimé, comme il eût fait de son propre enfant.

Sept ans s'étaient passés ainsi. Ludwig venait de conquérir son dernier diplôme. C'est d'ordinaire grande joie dans le cœur d'un étudiant, quand, arrivé au terme, il cueille enfin le laurier d'or. Eh bien! non, Ludwig était seul dans sa petite chambre, assis devant sa table, la tête entre ses deux mains, et il pleurait!

Durant ces sept années, Ludwig n'avait pas habité seul la maison que le docteur von Rober lui avait si généreusement ouverte. Le docteur avait une fille, une charmante enfant, Mina, qui, depuis la mort de sa mère, était devenue l'ange de la famille. Elle rattachait seule son père à la vie.

Ludwig et Mina, aux yeux du docteur, c'était ses deux enfants: un frère, une sœur; et les préoccupations, le travail absorbant de son existence l'avaient empêché de pressentir la transformation que subiraient à la longue cette amitié d'enfants.

Ludwig et Mina s'aimaient.

En vérité, savaient-ils eux-mêmes qu'ils s'aimaient?... Ils ne se l'étaient pas dit... nul mot d'amour n'avait été échangé entre eux; ils ne s'étaient rencontrés qu'aux repas et durant les soirées d'hiver, sous l'œil du père......... Mais hier soir, Ludwig était rentré, portant sous le bras son fier diplôme; le vieux docteur lui avait mis sur les deux joues deux gros baisers, il lui avait fait un discours paternel où il avait parlé de son avenir... "Travaillez, travaillez toujours, dans un an, vous rentrerez en famille, vous trouverez bientôt quelque brave fille avec qui vous vous marierez..." Sur quoi Mina était sortie... Quand elle rentra, elle avait les yeux rougis; Ludwig l'avait vu. C'était à son tour de pleurer.

Le docteur von Rober était riche.

Le docteur Freilitsch était pauvre.

Ludwig et Mina pouvaient-ils s'aimer?

Et que faire? Il restait à Ludwig un an à passer à l'université: le temps d'écrire sa thèse!

Pouvait-il continuer à demeurer sous le toit du docteur dont il aimait la fille?... l'honneur ne lui commandait-il pas de partir, de partir sur le champ et au loin!... Et partir!... n'était-ce pas renoncer au premier amour de sa vie? Ludwig remuait toutes ces pensées et elles déchiraient son cœur. Enfin, s'armant de courage, et prêt à briser ce pauvre cœur de ses deux mains, s'il le fallait, il descendit.

Le vieux docteur était au bureau, Ludwig y entra.

Dans sa chambre, Mina, elle aussi, pleurait..... Assise devant une tapisserie, dont l'aiguille pendait immobile entre ses doigts, ses yeux fixés vaguement dans le vide, elle y cherchait un rayon d'espérance qui ne venait pas. Elle aussi se demandait que faire? La solution lui venait bien; que lui importait, à elle, que Ludwig fût pauvre?..... il était bon et elle l'aimait..... mais son père, son vieux père, qui n'avait vécu que pour elle, qui n'avait travaillé que pour elle........ voudrait-il, lui?..... N'allait-elle pas désoler sa vieillesse?... Il fallait donc abandonner Ludwig, et alors il lui venait un sanglot à la gorge et de grosses larmes roulaient de ses yeux.

Soudain, la porte s'ouvrit, le docteur entra.

Mina n'eut pas le temps de sécher ses larmes, elle se couvrit les yeux de ses mains.

"Eh bien, Mina, tu pleures, qu'as-tu donc?"

Mina ne sut rien répondre, tout son cœur déborda.

Le père, ému, s'assit à côté d'elle, lui passa son bras autour du cou, et doucement, à son oreille, de sa voix la plus tendre: "Allons! lui dit-il, allons Mina, ne pleure plus, ne pleure plus!... Ludwig vient de causer avec moi... l'aimes-tu? O mon enfant, ô ma petite Mina, si tu l'aimes, ce n'est pas moi qui m'opposerais à ton bonheur!"

Mina était dans les bras de son père, pas un mot ne sortait de sa bouche, elle l'embrassait, elle l'embrassait encore, mais elle ne pouvait parler!

Le calme vint; il y eut un long entretien entre le père et la fille: "Eh bien! c'est fait, dit le père en terminant; il est bon, il est franc, il est honnête, il travaille, je crois que tu seras heureuse avec lui! Je l'aime bien moi-même d'ailleurs, je vais te l'emmener.

—"Non, père, non, pas si tôt! j'ai peur... je ne sais! Laisse-moi prier d'abord!

—"Bien, chère, prie, prie! Dieu voit plus clair que nous!"

Mina se mit à deux genoux devant sa table et pria!... Elle était heureuse! Elle remerciait Dieu!... Tout à coup, elle eut un frémissement, elle serra ses deux mains sur son cœur, comme pour empêcher qu'il n'éclatât et, comme une folle, elle descendit chez son père.

Une heure après, le docteur monta chercher Ludwig, et tandis qu'ils descendaient ensemble, "Mina désire vous parler devant moi, lui dit-il." Ludwig sentit son cœur se serrer comme dans un étau: "Allons! du courage!" lui dit-il encore, et tous deux entrèrent au salon où Mina les attendait.

Le docteur fit asseoir Ludwig devant lui; Mina était à sa droite, pâle et profondément émue, mais sans une larme cette fois. Elle avait rassemblé tout son courage, comme une vierge qui marche au martyre.

"Ludwig, dit-elle, mon père m'a dit que vous m'aimiez; moi aussi je vous aime. Mais... cela se peut, il y a entre nous un abîme, auquel vous n'avez pas songé."

Ludwig sursauta, frappé d'un coup de foudre.

"Nous n'avons pas la même religion, Ludwid: vous êtes luthérien, je suis catholique!"

Dans les pays comme l'Allemagne, où la religion protestante et la religion catholique se coudoient chaque jour, on se fait à des habitudes de tolérance réciproque, qui font oublier pour ainsi dire les divergences. Ludwig et Mina avaient vécu ensemble sans songer combien leurs croyances les séparaient. Mina, dans la première émotion de son amour, ne l'avait même pas entrevu... et soudain, durant sa prière, cette pensée, comme la lame d'un poignard, lui avait déchiré le cœur!... Elle n'avait pas hésité; pieuse, croyante et fidèle, elle avait compris son devoir et elle l'accomplissait simplement, sans emphase, mais avec la force d'une héroïne. Ludwig garda un long silence, puis, timidement:

"Mais, Mina, dit-il, cet obstacle n'est pas absolu... ne savez-vous donc pas que vous serez toujours libre? croyez-vous que moi, moi, je voudrais?...

—Oui, Ludwig, je le sais, mais vos enfants!... les voudriez-vous voir catholiques.

—"Non," répondit Ludwig, avec une brave franchise, car ses convictions luthériennes étaient sincères.

—"Et croyez-vous que moi, je résignerais jamais à nourrir mes enfants dans une foi qui n'est pas la mienne? à leur enseigner ce que je considère comme un mensonge, à tromper, à perdre leurs âmes?"

Ludwig ne répondit pas.

"Vous le voyez bien, n'est-ce pas?" reprit Mina. "Ludwig, Ludwig, oubliez-moi! c'est impossible!"

Ludwig regarda le vieux docteur qui, les yeux sur sa fille, pleurait d'admiration et de tendresse.

Alors il n'y tint plus; lui-même, il se prit à sangloter, puis, il se leva et, comme Mina lui tendait la main, il la lui serra: "Adieu!" lui dit-il, "Adieu, Mina, je vous aimais bien pourtant!"

"Ludwig," lui dit-elle alors, "écoutez-moi, tout n'est pas perdu! il y a pour vous et pour moi une espérance! Etudiez notre religion, étudiez-la, comparez-là à la vôtre... voyez! J'attendrai! Je vous jure que j'attendrai, Ludwig!... Ah! Ludwig, si jamais vous pouviez venir à nous! Oh alors!.."

Ludwig fit la promesse. Mina remonta seule à sa chambre; là, elle prit son crucifix, le serra sur son cœur, et elle se laissa tomber sur sa chaise.

Elle venait de sacrifier son bonheur à Dieu.

Son cœur était en sang!

Quelques jours après, Ludwig était installé dans un quartier modeste de la ville. Il était convenu qu'il retarderait de quelques mois la composition de sa thèse, qu'il résoudrait d'abord la question religieuse, qui tenait en arrêt le bonheur de sa vie. Dans l'entretemps, il ne franchirait pas le seuil de la maison des von Rober. Le docteur lui avait d'ailleurs désigné un prêtre qui pût lui servir de guide et de maître dans l'étude de la religion catholique.

Ludwig se mit à l'œuvre. L'étudiant en médecine passait à la théologie.

Il eut avec le prêtre des entretiens et des discours préliminaires fort longs, mais parfaitement vains. Ludwig, tout entier à l'étude des sciences naturelles avait l'esprit tourné aux objections qu'elles soulèvent.

Le prêtre, habitué au cours d'idées de la théologie et de la philosophie antiques, était mal fait pour les résoudre. Il y avait là deux hommes, deux contemporains par l'âge, mais dont les esprits, vivant à plusieurs siècles de distance, ne se rencontraient pas.

Le prêtre le comprit bientôt et remplaça les entretiens par des livres. Il en avait quelques-uns dans sa bibliothèque, il en acheta qu'il n'avait point; tout passait chez Ludwig, et bientôt, sur la table de l'étudiant en médecine, vinrent s'accumuler tous les trésors de l'apologétique.

Ludwig lisait, annotait, discutait tout avec une ardeur d'étude que son amour doublait. Ah! certes, jamais une âme n'avait mis à chercher la vérité plus de désirs et de vaillance.

Après deux mois, Ludwig avait fait son grand chemin...... mais hélas! ce chemin l'avait conduit à la ruine!......

Son esprit clair et droit lui avait fait découvrir sans peine l'illogisme de la doctrine luthérienne, l'incohérence des principes qui lui servent de base, et la pente fatale où elle conduit ses adeptes et qui les fait rouler au rationalisme.

Ludwig n'était plus luthérien. Ludwig ne retrouvait plus debout dans son cœur la foi de son enfance; mais ce travail dévastateur était le seul, semblait-il, qui fût fait en lui.

Le catholicisme ne lui apparaissait pas dans la pleine lumière qu'il avait attendue... l'évidence de ses dogmes ne contraignait pas l'assentiment de son intelligence. Il restait tant de points obscurs.... tant d'objections qu'il avait déjà résolues lui revenaient sans cesse, sous des aspects nouveaux... il y avait dans la série des raisonnements qui auraient dû le conduire à la foi comme un chaînon qui manquait.

En vérité, Ludwig ne croyait plus à rien.

Un Dieu créateur, auteur de la loi naturelle et chargé de la sanctionner, par des récompenses ou des peines proportionnées, dans un monde autre que celui d'ici-bas.... C'était à peu près à quoi se réduisaient en ce moment ses convictions religieuses.

Tous les soirs, après le repas, Mina, au bras de son père, s'en allait à l'église voisine, et là, tous deux priaient pour Ludwig. Les heures du soir si douces autrefois — quand Ludwig les égayait,—étaient devenues douloureuses pour la jeune fille...... elle avait proposé à son père de les passer ensemble, devant Dieu!...... elle y reprenait du calme, de la force et de l'espérance.

Une âme ne perd pas sa foi sans traverser un martyre. Lisez cette page où Jouffroy dépeint la nuit durant laquelle, descendant "de couche en couche vers le fond de sa conscience," il découvrit qu'il ne croyait plus! "Ce moment fut affreux," dit-il, "et quand vers le matin je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée, qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire."

Ludwig avait passé par cette douleur... il avait l'âme torturée. Et l'image de Mina, de Mina qu'il aimait et qu'il allait perdre, flottait sur les sombres nuages de son cœur! Il avait des heures où il aurait voulu mourir!

Un jour, le prêtre entra chez lui. Ludwig agité, morne et triste, emballait les uns à côté des autres tous les livres qui, durant ces trois mois, avaient fait sa nourriture et qui avaient empoisonné sa vie.

“ Eh bien Ludwig, que faites-vous là ?

—“ Je me prépare à vous renvoyer vos livres ; j'en ai mon soûl de vos livres ; ils m'ont brisé ma foi ; ils ne m'ont pas donné la leur... Je suis un misérable maintenant, sans foi, sans espérance et sans bonheur. Voilà ce que je fais !... Ah ! me la rendrez-vous, vous, cette foi que j'ai perdue ?

—“ Ludwig, vous faites bien, reprit le prêtre : je venais à vous pour vous le conseiller. Vous cherchez trop la lumière... et vous ne la demandez pas assez ; vous étudiez trop et vous ne priez pas !

—“ Prier ! qui voulez-vous que je prie ? ” Et dans son irritation amère, le malheureux Ludwig commença un long procès contre la Providence.

Le prêtre ne l'interrompit pas... Plus le cœur du jeune homme se déchargeait, plus le calme y revenait et la bonne raison avec elle.

“ Ludwig, promenons-nous,” lui dit-il, “ alors ; votre esprit a besoin de repos, l'air est doux, le ciel est pur, venez ! ”

Et tous deux descendirent. Ils se promenèrent longtemps ; le soir tombait la fraîcheur de la nuit, les étoiles naissantes, le silence qui se faisait dans la ville, tout portait à l'abandon de l'âme. Ils causaient doucement et Ludwig refaisait, avec une sincérité touchante, le relevé de ses doutes.... Le prêtre l'écoutait, sans répondre autrement que par des paroles de courage. Tout en marchant ainsi ils arrivèrent devant la porche d'une église.

“ Entrons,” dit le prêtre, “ vous prierez, je prierez pour vous.

—“ Mais, qui voulez-vous que je prie ? ” demanda Ludwig.

—“ Dieu, mon cher ami.... Dieu tout simplement.... Croyez-vous qu'il n'ait pas pitié de vous ; demandez lui de vous faire voir clair, de vous donner la foi !

—“ Entrons,” dit Ludwig.

Ludwig s'agenouilla sur une chaise et mit son front dans ses deux mains.

Quelques instants après, des pas et un frôlement de soie firent détourner la tête au prêtre. C'était Mina, c'était son vieux père qui venaient prier pour Ludwig.

Ludwig, absorbé dans ses pensées, n'entendit rien, mais Mina l'avait reconnu, et anxieuse, de loin, ses yeux interrogeaient le prêtre.... Il joignit les mains et la pauvre Mina comprit qu'il fallait prier !

Oh ! comme elle y mit son cœur, oh ! comme elle y mit toute son âme !.... O mon Dieu, comment, vous, vous si bon et si aimant, comment auriez-vous pu ne pas écouter cette âme !

Ce qui se passa dans le cœur de Ludwig, nul ne le sait, hormis Dieu qui, goutte à goutte, y répandit sa grâce !

“ Ludwig, qu'avez-vous ? ” dit tout à coup le prêtre en entendant que le pauvre jeune homme sanglotait.

—“ Priez, priez encore, lui répondit Ludwig, il me semble que je pourrai croire.

—“ Ah ! ce n'est plus moi qui prie pour vous.... regardez là,” et il lui montra Mina !

Ludwig eut un éblouissement ; Mina lui apparaissait comme un ange, les yeux levés vers le tabernacle, les mains jointes devant sa poitrine.... elle priait !

Et soudain, oubliant le silence des temples : “ Mina, cria Ludwig, Mina, je crois ! je crois ! ”

Deux mois après le docteur Ludwig Freilitsch conduisait à l'autel de cette même église, Mina von Robert et la prenait devant Dieu pour son épouse.

Voilà mon histoire, nous dit le conteur. Il y a six mois, je reçus à Bruxelles, la visite d'un Allemand qui venait près de moi s'enquérir de détails sur les conférences Saint-Vincent de Paul. Il voulait les établir dans sa ville et dans son canton, et les organiser là comme nous les avons organisés ici.

Cet Allemand était le docteur Ludwig Freilitsch, et c'est de lui-même que je tiens tout ce que je viens de vous dire.

VICTOR VAN TRICHT, S. J.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et marquées “ Soumission pour un Hôpital, à Fort-Osborne, Winnipeg, Man.,” seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 1er mai 1891, pour les divers ouvrages nécessaires à l'érection d'un Hôpital, à Fort-Osborne, Winnipeg, Man.

Les plans et devis pourront être vus au département des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau des Travaux Publics à Winnipeg, le et après vendredi, le 10 avril 1891.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 23 mars 1891. } 2i 15.4

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Avril 1891.

LEGISLATURE PROVINCIALE

LA SESSION

Après six semaines de séances, dont trois seulement de travail, nos législateurs sont retournés dans leurs pénates.

Le gouvernement Greenway-Martin a maintenu la réputation qu'il n'a pas volée.

Chaque projet de loi nouvelle était en contradiction flagrante avec sa politique antérieure.

Après avoir vilipendé le président de la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson, on lui a voté un million et demi de piastres pour continuer son œuvre.

Après avoir fait une guerre acharnée à la compagnie du Pacifique Canadien, on lui donne cent cinquante mille piastres pour construire un embranchement que devait nous donner le *Northern Pacific*.

Après avoir condamné l'ancienne loi électorale par laquelle les listes étaient préparées par des énumérateurs officiels, on a recours au même procédé dans la loi nouvelle, avec des pouvoirs arbitraires.

Après avoir condamné l'ancien mode de comptabilité au département du trésorier-provincial, on présente les comptes publics sous la même forme.

Si le célèbre Barnum n'était pas mort, il ne manquerait pas de retenir les services de pareils acrobates.

LES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport du ministère des travaux publics pour le dernier exercice vient d'être publié.

Les dépenses de ce ministère pour les édifices publics, les havres, les rivières, les chemins, les ponts, etc, sont comme suit :

Construction et entretien	$4,893,103
Réparations	290,080
Personnel	534,714
Total	$5,717,897

Pour construction, réparation et amélioration pendant l'année, il a été dépensé une somme de $322,900. A cela faut ajouter $2,725,504 pour le creusement du chenal entre Montréal et Québec, que le gouvernement a pris à sa charge. Les dépenses se répartissent comme suit, par provinces :

NOUVELLE-ECOSSE.	
Edifices publics	$ 37,375
Havres et rivières	10,173
Total	$ 47,548
ILE PRINCE-EDOUARD.	
Edifices publics	$ 1,639
Havres et rivières	20,545
Total	$ 22,184
NOUVEAU-BRUNSWICK.	
Edifices publics	$ 15,672
Havres et rivières	71,244
Total	$ 86,916
QUÉBEC.	
Edifices publics	$ 107,982
Havres et rivières	3,048,404
Total	$3,156,386
ONTARIO.	
Edifices publics	$ 579,734
Havres et rivières	381,192
Total	$ 960,926
MANITOBA.	
Edifices publics	$ 61,168
Havres et rivières	8,641
Total	$ 69,809
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.	
Edifices publics	$ 138,737
COLOMBIE-ANGLAISE	
Edifices publics	$ 53,206
Havres et rivières	62,343
Total	$ 115,549

Nouvelles Politiques

Nombre d'élections sont contestées. Voici celles que nous connaissons :

Manitoba :—A. W. Ross, élu dans Lisgar.

Québec :—Harwood, élu dans Vaudreuil ; Dr Mousseau, élu dans Soulanges ; Brodeur, élu dans Rouville ; Sir A Caron, dans Rimouski ; Sir Hector Langevin, dans Trois-Rivières et Richelieu ; l'hon. Thos McGrevy, dans Québec-Ouest ; Savard, dans Chicoutimi.

Nouvelle-Ecosse :—Sir John Thompson, dans Antigonish ; C. H. Tupper, dans Pictou ;

Ontario :—Le nombre le plus considérable de contestations se trouve dans cette province. Nous citons les principales : Sir John A. Macdonald, dans Kingston ; Hyman, dans London ; Mulock, dans York-Nord ; Barron, dans Victoria-Sud ; Trow, dans Perth-Sud ; l'hon. Alex. McKenzie, dans York-Est ; Wallace, dans York-West ; McLennan, dans Glengarry.

On annonce que la ligne frontière entre l'Alaska et le Canada sera un des grands points de discussion à la conférence internationale qui aura lieu à Washington en octobre prochain, et que le gouvernement demandera une commission internationale pour régler la question. Depuis que les Etats Unis ont acheté l'Alaska de la Russie, il y a 30 ans, le gouvernement américain a toujours éludé la demande du gouvernement anglais à cette fin.

On en donne pour raison que les Américains ne sont pas pressés de céder cinquante milles de territoire anglais dont ils se sont emparés sans façon quand ils ont pris possession de l'Alaska, et qui comprennent le poste de la Baie d'Hudson et le fort Reliance, où ils ont établi des maisons de douane et d'autres sources de revenu.

La nomination, dans le comté d'Algoma, a eu lieu samedi. Le candidat conservateur est M. McDonnell, et le candidat libéral, M. Burk, tous deux de Port-Arthur.

Le gouvernement fédéral a répondu à Sir Julian Pauncefote que le 12 octobre est une date convenable pour la reprise des négociations du traité de réciprocité à Washington.

Le rapport du ministre de la marine et des pêcheries fournit le tableau suivant qui montre quels ont été les produits des pêcheries du Canada en 20 ans, de 1865 à 1889 :

Ontario	$ 15,753,741
Québec	39,525,049
Nouvelle-Ecosse	135,216,714
Nouveau-Brunswick	54,804,632
Manitoba et Territoires	714,033
Colombie Anglaise	19,139,443
Ile du Prince-Edouard	17,376,326
Total	$232,534,938

Il ne faut pas oublier non plus que pendant ces vingt ans, la production des pêcheries a quadruplé en valeur.

En 1889, cette industrie occupait 31,196 navires évalués à $3.000,000, 67,000 hommes et un outillage de $2,100,000.

On dit que l'hon. M. Abbott remplacera l'hon. M. Colby, comme président du conseil privé.

Il y a plus de quatre-vingts nouveaux députés dans la chambre des Communes, sur 215.

La session fédérale durera environ trois mois, à moins que quelques-unes des grandes questions ne prolongent les débats. Il y a déjà 130 demandes de chartes ou d'amendements ; c'est le plus grand nombre connu depuis l'union des provinces.

Le trop célèbre McCarthy menace de faire encore des siennes à la prochaine session ; espérons qu'il n'obtiendra pas plus de succès que l'an dernier.

La législature de Manitoba a été prorogée samedi dernier, à 9 heures du matin. Il y avait à peine quorum des membres présents.

Les chambres fédérales entrent en session mercredi prochain, le 29 courant. Le premier jour sera consacré à l'élection du président, le discours du trône viendra le lendemain.

On dit que c'est M. Hugh J. Macdonald, le nouveau député de Winnipeg, qui proposera l'adresse en réponse au discours du trône

Il est probable que le nouvel orateur des communes sera M. White, député de Renfrew, Ontario, et son assistant sera M. Bergeron, député de Beauharnois.

La présidence du sénat sera offerte à l'hon. M. de Boucherville, ancien premier ministre de la province de Québec.

Il est probable que l'hon. M. Carling, qui a été défait à London, sera appelé au sénat.



MOULINS A SCIE ET A FARINE DE MM. PRINCE, FRERES, A BATTLEFORD, T. DU N.-O.

L'EMIGRATION

Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, adressait tout dernièrement à ses ouailles une lettre importante qui renferme de graves renseignements. Sa Grandeur y expose les véritables causes de l'émigration nombreuse des Canadiens-français de la province de Québec vers les Etats-Unis.

Nous n'en citons que quelques extraits.

Parlant des causes de cette émigration, Mgr de Sherbrooke dit :

“ Cette cause se trouve dans le désir de refaire une fortune perdue ou gaspillée au pays natal ; dans l'esprit de changement, d'aventure, chez une jeunesse inexpérimentée ; elle se trouve dans le luxe, l'intempérance et mille autres excès déplorables ; elle se trouve dans un manque de patriotisme, dans cet égoïsme qui nous envahit, toujours prêt à sacrifier le bien public à l'ambition personnelle, et à placer l'intérêt particulier au-dessus de l'intérêt général.........

“ Est-ce le dévouement à son pays natal qui inspire toutes ces déclamations dans lesquelles on méprise tout ce qui est canadien, portant aux nues tout ce qui est américain ? Est-il un véritable patriote celui qui pour satisfaire un désir immodéré de renom et de fortune, prêche l'annexion aux Etats-Unis, bien qu'il ne puisse ignorer, à moins d'être aveugle volontaire et obstiné, que l'annexion serait la ruine de tout ce que nos pères nous ont appris à aimer et à vénérer : *nos institutions, notre langue et nos lois* ?

“ Amour de la patrie, es-tu donc affaibli à ce point dans les cœurs ?...

“ Ah ! si nos familles canadiennes le voulaient sincèrement et efficacement, si elles employaient, pour l'établissement des enfants sur les terres nouvelles, l'argent qui se consume en pure perte pour le luxe et l'intempérance, elles trouveraient dans notre heureux pays plus que ce qu'elles vont demander à un exil, à la fois pénible et dangereux.

Plus loin, le vénérable prélat parlant de l'avenir du Canada :—

“ Un brillant avenir est réservé à notre pays. Voyez quels immenses territoires s'offrent à l'activité et à l'énergie de notre population ! Est-il un seul pays au monde où notre sainte religion jouisse d'une plus grande liberté, qui ait marché plus sûrement que le nôtre dans la voie du véritable progrès ? Quel changement pourrait donc tenter le peuple canadien ?.........

“ Quelle ère de grandeur et de prospérité se lèverait sur notre pays, si tous les Canadiens restaient au poste de l'honneur et du devoir !

“ Soyez soumis et fermement attachés à la constitution de votre pays ; ne travaillez pas imprudemment à détruire notre belle nationalité canadienne ; notre pays n'est pas à vendre : le Canada est pour les Canadiens.

“ Souvenez-vous des œuvres de vos ancêtres ; restez fidèles à vos traditions et à vos devoirs : vous n'avez pas reçu pour mission d'être les serviteurs d'un peuple qui vous est étranger par sa langue, par ses lois et ses institutions.

“ Tous ensemble, chacun pour sa part et dans sa sphère, travaillons pour la gloire de Dieu et la prospérité de notre patrie.”

Lettre ouverte aux futurs immigrants belges par l'intermediaire du “ Courrier de Bruxelles ”

Mes chers compatriotes,

Que vous soyez obligés d'émigrer en très grand nombre, nul ne saurait le nier sans violenter la saine raison. Inutile donc de revenir sur ce point, car j'ai mieux à faire qu'à vouloir enfoncer une porte ouverte. Mais parmi les futurs immigrants, il en est qui ne possèdent rien, d'autres qui disposent d'un modeste capital, et enfin, une troisième catégorie qui, comme on dit chez vous, “ a du foin dans ses bottes.”

Si je fais ces distinctions, c'est parce que nous avons ici différents genres d'établissements à la disposition des immigrants.

A tort ou à raison, on dit : “ A tout seigneur, tout honneur.” Cependant, au risque de passer pour un démocrate, je commence par m'occuper de ceux qui ont le gousset creux.

D'abord, je leur dirai qu'en émigrant dans de telles conditions, leur conduite n'est pas marquée au coin de la plus haute sagesse, surtout s'ils amènent de la marmaille à leur suite. Mais, diront-ils, “ le gouvernement nous donne 64 hectares d'excellente terre à titre gratuit.”

Fort bien, mais, franchement, vos 64 hectares de terre, sans ce condiment indispensable qu'on appelle *capital*, ressemblent à l'éléphant qu'on gagne à la loterie. Certes, avec un peu de courage, vous vivrez infiniment mieux ici qu'en Belgique, et vous finirez par vous créer une position indépendante, mais ces avantages compensent-ils les sacrifices matériels et moraux qu'exige l'émigration ??? A vous de répondre.

Je tiens un tout autre langage à une famille ne possédant rien, mais qui ne se compose que d'adultes et d'adolescents ayant de bons bras et du cœur au ventre. A celle-là, je crie sans scrupule aucun : n'hésitez pas, arrivez, mettez-vous au service des gros cultivateurs de céans, et, dans deux ou trois ans, vous pourrez, sinon acheter une terre, du moins accepter le lot que le gouvernement vous offre et que l'on appelle *homestead*.

Je dois vous prévenir que ces *homesteads* ne sont pas précisément situés à proximité des villes, des marchés ou des agglomérations de grande importance. Les premiers entrés sont les mieux placés, dit-on aux marionnettes ; eh bien, il en est de même en ce qui concerne les *homesteads*.

Oh ! rassurez-vous, vous aurez des voisins, mais je voulais seulement vous éviter une déception.

Pour votre gouverne, je crois utile de vous renseigner au sujet des salaires.

En moyenne, un ouvrier agricole gagne 900 francs, une bonne servante ou un adolescent de 14 à 17 ans, 600 francs, plus la nourriture et le logement dans les trois cas précités.

Le prix des vêtements n'étant pas plus élevé ici que chez vous, vous conviendrez qu'il est facile de faire des économies.

CT. PAULUS.

Lorette, Man., le 10 avril 1891.

PERSONNEL

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est retenu à sa chambre depuis dimanche dernier. Nous espérons que cette indisposition ne sera que passagère.

L'hon. M. LaRivière, député de Provencher, part vendredi pour Ottawa afin d'être présent à l'ouverture de la session qui se fera mercredi prochain.

M. l'abbé Beaudry est parti lundi pour retourner en province de Québec.

Madame Veuve D. P. Béliveau est revenue d'un voyage prolongé à Duluth et dans la province de Québec. Madame Béliveau ira résider à Oak Lake.

M. Roger Marion, M. P. P., est parti lundi pour aller visiter ses terres au Lac-des-Chênes.

M. Thomas Gelley, M. P. P., est retourné à Duluth après la session.

M. J. Ernest Cyr est revenu de Montréal.

M. et Madame Gabriel Henry, de Saint-Malo, sont attendus de France la semaine prochaine.

M. le comte de la Forest et M. de Castellane ont passé le dimanche à Fannystelle.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de la municipalité rurale de DeSalaberry a, par un règlement, accepté pour 1891 la partie du rôle d'évaluation de 1890, ayant rapport aux non-résidents ; et

Que le dit conseil siégera en cour de révision, à midi, lundi, le onzième jour du mois de mai A.D. 1891, dans la salle ordinaire du conseil, pour reviser le rôle d'évaluation de la dite municipalité pour 1891.

DR G. A. LACOMBE,
Secrétaire-Trésorier,
2i 8.4 Municipalité de DeSalaberry.

Municipalite de Tache.

COUR DE RÉVISION.

Avis est par le présent donné que le conseil se formera en cour de révision le 2ème jour de mai 1891, à 1 heure p.m., pour prendre en considération les plaintes qui seront formulées contre le Rôle d'Evaluation de la municipalité pour l'année 1891.

Daté à Lorette, ce 13ème jour d'avril 1891.

WM LAGIMODIÈRE,
Sec.-Trés. Municipalité de Taché.
3i 15 4 91

CANADA.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

Par l'Honorable Edgar Dewdney, Surintendant général des Affaires des Sauvages.

A tous ceux qui les présentes verront, ou qu'elles pourront concerner—SALUT :

CONSIDERANT que dans et par un acte du parlement du Canada, étant le chapitre 43 des Statuts Revisés du Canada, intitulé “ Acte concernant les Sauvages,” il est entre autres choses en substance statué, que le Surintendant général des Affaires des Sauvages pourra, quand il croira devoir le faire dans l'intérêt public, interdire, par avis public à cet effet, de vendre, donner ou procurer d'autre manière, à aucun Sauvage dans la province du Manitoba ou quelque partie de cette province, ou dans les Territoires du Nord-Ouest ou quelque partie de ces territoires, des munitions préparées ou cartouches à balle ; et quiconque, après un tel avis, sans la permission par écrit du Surintendant général, vendra, donnera, ou fournira d'autre manière à quelque Sauvage, dans l'étendue territoriale que comprendra l'interdiction, des munitions préparées ou cartouches à balle, sera passible d'une amende de deux cents piastres au plus, ou d'un emprisonnement de six mois au plus, ou de l'amende et de l'emprisonnement, dans les limites susdites, à la discrétion du tribunal pardevant lequel la conviction a lieu :

SACHEZ DONC, que je, le dit Honorable Edgar Dewdney, Surintendant général des Affaires des Sauvages, croyant agir dans l'intérêt public, et considérant l'avis public déjà donné à ce sujet, en date du dix-neuvième jour d'août 1885, donne par le présent avis public qu'il est encore interdit de vendre, donner ou procurer d'autre manière à aucun Sauvage dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, ou quelque partie de ces territoires, des munitions préparées ou cartouches à balle, et que cette interdiction est par le présent étendue aux Sauvages du Manitoba ; et que quiconque, sans la permission par écrit du Surintendant général des Affaires des Sauvages alors en exercice, vendra, donnera ou fournira d'autre manière à quelque Sauvage dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada, ou quelque partie de ces territoires, ou dans la province du Manitoba, ou quelque partie de cette province, des munitions préparées ou cartouches à balle, sera passible des peines édictées par le dit acte.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon seing aux présentes, à mon bureau, en la Cité d'Ottawa, ce vingt-septième jour de janvier 1891.

EDGAR DEWDNEY,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

jl 5,11.2

Nouvelles Religieuses

M. l'abbé J. O. Leblanc, curé de Saint-Herménégilde de Barford, est décédé ces jours derniers à l'âge de 56 ans.

Le défunt était frère de M. le Chanoine Leblanc, de Montréal, du R P. Leblanc, S. J., et de la sœur Marie du Cœur de Marie, religieuse du Bon Pasteur de Montréal.

Plusieurs de nos confrères de Québec annoncent que Mgr l'Archevêque de Montréal sera fait cardinal d'ici à quelques mois.

Mgr l'archevêque de Montréal a nommé chanoines titulaires de la Cathédrale Saint-Jacques le Majeur: MM. L. D. A. Maréchal, V. G., Z. Racicot, J. M. Emard, J. A. Vaillant, P. N. Bruchési et A. Archambault.

Les Messieurs suivants ont été nommés chanoines honoraires: MM L. Colin, S. S., J. Seguin, E. Moreau, P. E. Lussier, J. B. Proulx et C. M. Lesage.

M. C. W. Martin a été nommé chapelain du Chapitre.

L'installation des nouveaux chanoines se fera à la cathédrale de Montréal, le 1er mai, fête des apôtres Saint-Philippe et Saint-Jacques, et dix-huitième anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque de Montréal.

Mgr Doucet, curé de la Malbaie et administrateur du diocèse de Chicoutimi pendant le voyage de Mgr Bégin à Rome, est gravement malade.

Le R. P. Lacombe écrit que dans le cours de l'été, de grandes fêtes vont avoir lieu à Kamloop, dans les Montagnes Rocheuses, pour les sauvages catholiques de la Colombie Britannique. Ces fêtes seront sous le patronage de l'évêque de New-Westminster et attireront sans doute un grand nombre de visiteurs.

Le Rév. Père Malloy, O.M.I., est mort vendredi soir à Québec.

Choses et Autres

Le colonel Forsyth a été nommé percepteur des douanes à Québec.

La dette de la ville de Toronto est de $4,319,023.

On croyait généralement qu'il ne restait des patriotes de 1837 que MM. Touchette et Ducharme, mais il y en a deux autres: Ant Roussin, des cantons de l'Est, âgé de 83 ans, et François Trépanier, de Minnéapolis.

M. J. C. Rykert, ancien membre du parlement, vient de publier un volumineux et très violent pamphlet contre l'hon. M. Blake.

L'honorable M. Hardy a expliqué la nouvelle loi des mines d'Ontario à la législature. Tous les terrains miniers dans les districts d'Algoma, Thunder Bay, Rainy River et Nipissing, au nord de la rivière aux Français, se vendent $5 l'acre. Les autres terrains miniers se vendent $3 l'acre, et si le district est riche en mines, le gouvernement peut suspendre la vente ou élever les prix.

Le droit de quiconque à acheter des terrains subsiste pendant dix ans à la condition qu'on y dépense $3 l'acre pour tout terrain de 160 acres ou au-delà, et $5 l'acre pour tout terrain de mines de moins de 160 acres

Faute d'accomplissement de ces conditions, le terrain retombe dans le domaine de la couronne. Tout minerai sera soumis à une royauté de 3 p. c. sur l'argent, le nickel et le cuivre, de 2 p. c. sur le fer, à être calculé sur la valeur du minerai à sa sortie de la mine.

Chronique Locale.

—La fête des arbres est fixée au 7 mai prochain.

—Voyez la nouvelle annonce de M. C. A. Gareau sur notre première page.

—Le conseil de ville n'a pas siégé en cour de révision faute de quorum.

—Lisez attentivement la nouvelle annonce de M. Wm Bell sur notre 3me page.

—Le colonel Bedson a été mis à la retraite et M. Geo. Foster, du département de la justice a été nommé à la position de préfet du pénitencier de Manitoba.

—Nos rivières sont libres de glace. Un ancien du pays nous dit qu'il n'a pas connaissance que par le passé la débâcle de l'Assiniboine soit commencée avant celle de la Rivière-Rouge.

—On dit que le comble de la poltronnerie c'est de reculer devant une pendule qui avance, passe: mais personne ne saurait reculer devant les bas prix pour lesquels la maison Anderson & Lemieux vend ses épiceries au No. 245, rue Principale, Winnipeg.

—Le beau dévouement de Mademoiselle Barrett dans l'organisation et l'exécution du concert charitable qu'elle a donné au profit des hôpitaux le 8 courant, a eu un magnifique succès. Les $178.50 dont elle a fait part à l'Hôpital de Saint-Boniface en sont la preuve. Les Sœurs de cet établissement sont heureuses de lui offrir leurs félicitations avec l'expression de leur reconnaissance. Elles remercient aussi bien sincèrement le public, et en particulier tous ceux qui l'ont si généreusement secondé.

Chronique de la Province.

Oak Lake,

18 avril—A Grande-Clairière, le 18 courant, est décédée subitement Madame Augustine Delaite, épouse de M. Alphonse Gatin. Arrivée depuis quelques jours de Redu, canton de Wellin, Belgique, Madame Gatin a beaucoup souffert des fatigues du voyage et sa faible constitution n'a pu y résister.

—Nos cultivateurs ont en grande partie fini leurs semailles de blé et les pluies que nous avons ces jours-ci feront un bien énorme.

—M. le baron de Brabant et M. le vicomte de Jeannet sont passés ici la semaine dernière. Ces Messieurs étaient venus dans le but de donner une conférence sur la culture de la chicorée. Cependant le conseil municipal siégeant ce jour, on a dû remettre à plus tard cette réunion.

Il nous fait plaisir de voir les efforts faits par M. le baron de Brabant pour induire les nouveaux colons à entreprendre la culture de la chicorée. Sans aucun doute que cette culture serait d'un grand prix vu que la gelée n'affecte en rien la chicorée. Nous invitons fortement nos cultivateurs à en faire l'essai.

—Nos sauvages ont commencé à monter leurs tentes près du village afin qu'ils leur soit plus facile de vendre leurs articles de curiosités sauvages aux passagers des convois du Pacifique. Nous remarquons aussi que plusieurs sauvages travaillent dans le village; il serait à désirer que le travail ne soit pas de nature à les dégoûter.

—Des milliers d'oies sauvages, outardes, canards, etc., ont fait leur apparition au Lac des Chênes cette semaine. Les amateurs du sport y trouveraient là de quoi satisfaire leur goût.

La Broquerie,

18 avril—Lundi, le 20 courant, il sera chanté ici par le Rév. M. Pelletier, curé, un service pour feu le regretté M. Dubois.

—Nous avons eu cette semaine la visite de l'inspecteur des postes. Il a visité la paroisse d'un bout à l'autre.

—Les Anglais veulent former un nouvel arrondissement scolaire et bâtir une école à la mode Martin, dans le mois prochain. Plusieurs Canadiens seront compris dans ce nouvel arrondissement, et seront forcés de payer taxe pour maintenir cette école.

—Les labours sont commencés depuis quelques jours et la température est des plus favorables pour les semailles.

—M. Aristide Rocan, notre maître de poste, ne pouvant continuer plus longtemps cette position à cause de la fondation de son nouvel établissement, a donné sa démission. Son remplaçant n'est pas encore nommé.

NAISSANCES

MONPETIT—En cette ville, le 16 courant, Madame Joseph Monpetit, un garçon.

TRUDEAU.—A la Grande-Pointe, le 14 courant, Madame Félix Trudeau, un garçon.

PRUD'HOMME.—A Winnipeg, le 9 courant, la femme de M. L. T. Prud'homme, conducteur de malles, un garçon.

DECES

PELLETIER—En cette ville, le 17 courant, à l'âge de deux ans, 6 mois et 2 jours, Marie-Angélina, enfant de M. Telesphore Pelletier.

REGLEMENT No. 95.

AVIS

EST DONNÉ par les présentes que le Conseil de Ville de la Corporation de la Ville de Saint-Boniface a, le mercredi, 15 avril A. D. 1891, lu pour la seconde fois un Règlement étant le Règlement No. 95, intitulé: « Règlement No. 95 de la Corporation de la Ville de Saint-Boniface, aux fins d'assister la compagnie dite *The Norwood Bridge Company* dans la construction d'un pont sur la Rivière Rouge, depuis un certain endroit dans le Quartier Un de la Cité de Winnipeg, à un certain endroit dans le Quartier Quatre de la Ville de Saint-Boniface, par la livraison à la dite Compagnie de débentures de la dite Municipalité au montant de trente-cinq mille piastres; »

Que le but du dit Règlement est d'assister la dite Compagnie dans la construction d'un pont sur la Rivière Rouge, aux endroits ci-avant spécifiés, par la livraison à la dite Compagnie de débentures de la dite Municipalité au montant de $35,000.00, les dites débentures devant être remboursées à l'expiration de quinze ans à être computés du 31 décembre A. D. 1891, et portant intérêt à compter de la dite date, au taux de six par cent par année; la dite Compagnie devant d'abord s'obliger par écrit à avancer à la dite Municipalité toutes sommes qui seront suffisantes à acquitter tous les paiements en principal et intérêts qui deviendront dus sur les dites débentures en vertu du dit Règlement, et la dite Ville s'engageant à rembourser les dites avances à la dite Compagnie, à certains termes et sous certaines conditions;

Que le vote des électeurs pour ou contre le dit Règlement sera reçu

JEUDI, LE QUATORZIÈME JOUR DE MAI A.D. 1891,

de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi, aux endroits suivants tous situés dans la Ville de Saint-Boniface, à savoir:—

Pour le Quartier Un,—Au St. Lawrence Hall;
Pour le Quartier Deux,—A ou près de la résidence de M. P. Fabien Soucy;
Pour le Quartier Trois,—A l'Hôtel-de-Ville;
Pour le Quartier Quatre,—Aux bureaux de "L'Agriculteur."

Le soussigné fournira aux électeurs qui en feront la demande, copie du dit Règlement dans les langues Anglaise et Française.

Daté en l'Hôtel-de-Ville, en la Ville de Saint-Boniface, ce vingt-unième jour d'Avril A.D. 1891.

JOSEPH C. AUGER,
Greffier du Conseil de la Corporation de la Ville de Saint-Boniface.

3i 22.4

BY-LAW No. 95.

NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the Town Council of the Town Corporation of St. Boniface did, on Wednesday, the Fifteenth day of April A.D. 1891, pass the second reading of a By-Law No. 95, intituled "By-Law No. 95 of the Corporation of the Town of St. Boniface, for the purpose of aiding and assisting The Norwood Bridge Company, in the construction of a bridge over the Red River from a certain point in Ward One of the City of Winnipeg, to a certain point in Ward Four of the Town of St. Boniface, by the delivery to the said Company of Debentures of the said Municipality to the amount of thirty-five thousand dollars";

That the object of the said By-Law is to aid and assist the said Company in the construction of a bridge over the Red River at the places herein before mentioned, by delivering to the said Company Debentures of the said Municipality to the amount of $35,000.00; said Debentures to be repaid fifteen years after the 31st of December A.D. 1891, and to bear half-yearly interest, from said 31st day of December 1891, at the rate of six per cent per annum; the said Company to first enter into a written agreement whereby they shall be bound to advance to said Municipality such sums as shall be sufficient to meet all payments of principal and interest as the same become due on said Debentures under said By-Law; and the said Town agreeing to repay said advances to said Company upon certain terms and conditions set out in said By-Law;

That the vote of the Electors for or against the said By-Law will be taken on

THURDAY, THE FOURTEENTH DAY OF MAY A.D. 1891,

between nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon, at the following places in the Town of St. Boniface, that is to say:—

For Ward One,—At the St. Lawrence Hall;
For Ward Two,—At or near the residence of Mr. P. Fabien Soucy;
For Ward Three,—At the Town Hall;
For Ward Four,—At the Office of "L'Agriculteur."

Printed copies of the said By-Law in both the French and English languages may be procured upon application to the undersigned.

Dated at the Town Hall, at the Town of St. Boniface, this twenty-first day of April A.D. 1891.

JOSEPH C. AUGER,
Clerk of the Council of the Corporation of the Town of St. Boniface.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour l'approvisionnement des Indiens," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, samedi, le 9 mai, 1891, pour la fourniture des Provisions aux Indiens, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1892, consistant en farine, bœuf, bacon, épiceries, munitions, cordes, instruments aratoires, outils, etc., droits payés, sur des points variés du Manitoba et du Nord-Ouest.

Des formes de soumissions, contenant des instructions particulières concernant les provisions requises, les dates de la livraison, etc., peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné et au Commissaire des Affaires Indiennes à Régina ou au Bureau des Indiens, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent l'être pour chaque description de marchandises (ou pour n'importe quelle fraction de telles marchandises) séparément ou pour toutes les marchandises mentionnées dans les Cédules et le Département se réserve le droit de rejeter le tout ou n'importe quelle partie de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable au Surintendant Général des Affaires Indiennes, sur une Banque Canadienne, pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission, il sera forfait si la partie contractante refuse d'accepter le contrat basé sur sa soumission quand il sera appelé à le faire, ou s'il ne mène pas son contrat à bonne fin.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis et si un contrat est accepté pour seulement une partie des approvisionnements pour lesquels on soumissionne un chèque accepté pour cinq pour cent du montant du contrat pourra être substitué à celui qui a accompagné la soumission; le chèque donnant sécurité au contrat sera retenu par le Département jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Chaque soumission doit, en plus de la signature du soumissionnaire, être signé de deux autres cautions acceptables au Département pour garantir l'exécution du contrat basé sur ce contrat. Cette annonce ne doit être publiée par aucun journal sans l'autorité de l'Imprimeur de la Reine, et on ne recevra aucune demande de paiement faite par n'importe quel journal n'ayant pas reçu autorité de publier cette annonce.

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, mars 1891. 3i 15.4

AGRICULTURE

LA FIÈVRE DU LAIT

La fièvre du lait est surtout à craindre pour les vaches grasses et très fortes en lait. Cette grave maladie emporte tous les ans un grand nombre de belles et bonnes vaches ; il faut la traiter à point, autrement elle est toujours fatale.

Le Dr G. H. Dawson dit ce qui suit à propos de cette maladie :

" La fièvre du lait peut être traitée avec succès par la teinture d'aconit en doses de vingt gouttes, et la teinture de belladone en doses de quarante gouttes. Il faut alterner ces remèdes toutes les heures jusqu'à ce que la bête malade prenne du soulagement et ensuite espacer et diminuer en doses graduellement jusqu'à ce que la maladie soit complètement disparue.

LE JEUNE BÉTAIL

C'est le bon traitement qui fait les bons animaux ; mais, chez le jeune bétail surtout, les bons traitements sont nécessaires, car c'est cela qui leur donne une bonne constitution.

Par bons traitements, on entend non-seulement un bon soin sous le rapport de la nourriture, mais encore l'abstention de toute action pouvant leur nuire comme de les laisser au mauvais temps ou de les frapper ; ou de s'emporter contre.

Il y a un grand nombre de personnes qui abusent des animaux par les mauvais traitements qu'elles leur infligent et le peu de soins qu'elles leur donnent. On est d'une sévérité qui les fait trembler aussitôt qu'on les approche.

Il faut les protéger contre la pluie et le soleil.

CHOIX DES SEMENCES

Tous les cultivateurs sont d'accord sur le bon choix des semences, cependant ils sont nombreux ceux qui sèment le grain qu'ils récoltent eux-mêmes, quand même il serait de médiocre qualité.

Quelques cultivateurs affirment que des grains mal conformés, des déchets même, ont produit de belles récoltes. Il est possible que pareille semence ait pu donner des résultats passables ; mais nous ne pouvons nier que des grains bien développés, ayant atteint leur complète maturité et toutes les qualités de l'espèce qu'on veut introduire, transmettront mieux toutes ces qualités aux plants qui en proviendront. Les graines, comme les animaux, ne peuvent transmettre à leurs descendants que les qualités qu'ils possèdent. Ainsi, de même qu'un animal mal conformé donnera bien rarement un bon produit, un mauvais grain donnera, la plupart du temps, une mauvaire récolte. Le changement de semence a été l'objet de longues discussions, et les opinions des agronomes, à ce sujet, sont encore bien différentes sur cette question.

Pendant longtemps, on a pensé que l'on pouvait garder indéfiniment les mêmes semences, lorsqu'elles se conservent bien ; on pense encore qu'il n'est pas besoin de les changer chaque année. Mais des essais nombreux, des résultats fort remarquables ont démontré que le changement de semence pourrait bien être une fort bonne pratique. Voici, du reste, ce que disait Parmentier, dont nous citons ici les observations :

" Le choix des semences n'est pas une chose indifférente au produit qu'on en attend ; il convient de prendre celle recueillie dans un terrain meilleur que celui qu'on veut ensemencer ; de préférer les graines d'une terre parfaitement cultivée à celles d'une autre qui ne l'est pas aussi bien ; de faire choix encore de gerbes qui montrent de beaux épis dont les grains parfaitement mûrs se détachent avec facilité ; de battre légèrement, pour n'en tirer que les grains les plus mûrs, les mieux conformés, exempts de graines étrangères.

" Il paraît constant que le même grain, semé plusieurs années de suite dans le même champ, s'y détériore, malgré les avantages des saisons et du sol ; il serait d'ailleurs difficile de contester la nécessité du changement des semences, puisque c'est un point, de fait, généralement reçu, non seulement en agriculture, mais encore dans la pratique constante du jardinage."

Nous signalons des faits constants qui engagent à changer les semences.

Presque toujours les grains des pays chauds transportés dans les pays froids dégénèrent au bout de quelques années.

Une preuve que les terrains influent sur les espèces, ou plutôt que les espèces finissent par se modifier suivant les lieux, c'est que les blés barbus dans une localité perdent leurs barbes au bout de quelques années dans d'autres terrains. De même, des grains sans barbes sont devenus barbus après avoir été cultivés pendant longtemps dans les contrées où les blés sont tous barbus.

On ne peut appliquer ce qui précède d'une manière exclusive, mais ce sont des observations que nous soumettons tout en engageant les cultivateurs à faire des essais.

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître-général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté sur contrat offert pour quatre ans, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er juillet prochain :

FORT-ALEXANDRE et PIGUIS, deux fois par mois, distance calculée, 50 milles.

HANLAN et MEADOW-LEA, deux fois par semaine, distance calculée, 8½ milles.

IGNACE et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance calculée, ¼ de mille.

MARQUETTE et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance calculée, ½ de mille.

MARQUETTE et SAINT-EUSTACHE, une fois par semaine, distance calculée, 7 milles.

SAINT-BONIFACE et WINNIPEG, douze fois par semaine, distance calculée, 1 mille.

Des avis imprimés, contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus et des formules de soumission obtenus aux bureaux de poste ci haut mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur,
Winnipeg, 27 mars 1891 } 3i 8 4